



Revue de presse



Coronavirus. Gendarmes et policiers veillent à faire respecter le confinement, en Seine-Maritime

Le confinement a été décrété et dès mardi 17 mars 2020, les forces de l'ordre ont procédé aux premiers contrôles routiers. Aucune verbalisation... pour le moment.

Pour faire respecter le confinement annoncé par le chef de l'État, **policiers** et **gendarmes** se sont déployés sur les routes de **Seine-Maritime**, dès mardi 17 mars 2020. À **Rouen**, sept points de contrôle ont été mis en place par la police et des « contrôles dynamiques » ont été réalisés aux abords des centres commerciaux.

Dans la circonscription du **Havre**, 15 points de contrôle ont été retenus par la police nationale en vue de faire respecter les nouvelles mesures de lutte contre l'épidémie de **coronavirus**. Plage, hôtel de ville, aéroport, stade Océane, rond-point de la Brèque... Des équipages de deux à trois agents, parfois assistés des différentes polices municipales du district (Octeville, Montivilliers...) y ont été déployés dès mardi midi.

Les gendarmes aussi ont œuvré dans tout le département, comme au rond-point de la ronce à **Isneauville**, avec la présence de plusieurs patrouilles.

Le « bien-fondé de son déplacement »

Comme l'a rappelé le **préfet** de Seine-Maritime, **Pierre-André Durand**, « les déplacements sont interdits, hormis les déplacements alimentaires, de santé, familiaux, de même que pour aller sur son travail s'il n'y a pas d'autres moyens. Il s'agit que chaque citoyen se pose la question avant de sortir, du bien-fondé de son déplacement ».

Mais, les piétons, cyclistes et automobilistes doivent toujours avoir sur eux l'attestation réglementaire. « Si cette règle n'était pas respectée, les personnes s'exposent à des contraventions », insiste le préfet.

« Protéger les policiers un maximum »

Pour cette première journée de confinement, l'objectif n'était pas de verbaliser, mais de faire de la pédagogie. « On informe, on rappelle les nouvelles contraintes », indique Philippe Tréneq, directeur départemental de la sécurité publique. Mais « très vite, on va rentrer dans le volet répressif. On est sur des attestations sur l'honneur, donc le policier va devoir faire preuve de discernement face à toutes les personnes qui vont être contrôlées », constate Sébastien Camblong, délégué départemental Unsa police.

Les syndicats rappellent que les policiers sont en premières lignes et réclament « davantage de masques et de gel pour que les collègues soient un maximum protégés », insiste Frédéric Desguerre d'Unité-SGP police. « On a des femmes, des maris, des enfants, et on veut être protégé. On n'a pas assez de masques, de gel et des gants pour les collègues. Est-ce que c'est utile ? Je ne sais pas, mais ça rassure les collègues », pointe Sébastien Camblong.

Pourtant, Philippe Tréneq assure que les fonctionnaires effectuant les contrôles « ont des gants, des masques et du gel hydroalcoolique pour se protéger si besoin ».

Priorisation des missions

Durant cette période de confinement, les forces de l'ordre vont prioriser leurs missions. Pour la police, l'accent va être mis sur « les missions de voies publiques avec police secours, le judiciaire et les flagrants délits et enfin l'accueil du public », précise le directeur départemental.

Les bureaux de police situés dans les quartiers vont peu à peu fermer. Déjà ceux de Oissel et Darnétal ont baissé le rideau, « ce qui permet de redéployer les moyens et de les concentrer sur les commissariats centraux », précise Philippe Tréneq qui prévoit des mesures sur le long terme : « En fonction des moyens, on ajustera. Le dispositif va s'adapter. »

500 gendarmes mobilisés chaque jour

Le commandant de la région de gendarmerie de Normandie, le général Bruno Arviset, indique que chaque jour, 500 gendarmes seront mobilisés dans le département pour contrôler les attestations des piétons et des automobilistes, mais aussi « pour prévenir les vols et les pillages sur les zones d'activités et commerciales fermées, de jour comme de nuit ».

« Nous allons également surveiller les magasins alimentaires pour s'assurer qu'il n'y ait pas de troubles à l'ordre public », continue le général. Les 1 000 gendarmes seinomarine seront épaulés par des gendarmes mobiles et des élèves des écoles de gendarmerie, qui ont elles aussi fermé leurs portes.

Les « points d'importance vitale » comme les hôpitaux seront aussi étroitement surveillés par les gendarmes et policiers. En cette période de confinement, il peut être utile de rappeler que les victimes peuvent déposer une pré-complainte en ligne sur le site du gouvernement, ce qui évite de se rendre au commissariat ou dans sa brigade.